



Québec, le 30 mars 2005

Envoi par courriel et par courrier

Monsieur Luc Turcotte
Directeur Ingénierie
Dépôt Rive-Nord inc.
61, rue Montcalm
Berthierville (Québec)
J0K 1A0

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-
 Thomas
 Questions complémentaires du 30 mars 2005 (n^{os} 7 à 11)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet précité, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexée à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 15 avril 2005. Dans le cas où certaines réponses nécessiteraient un temps de réponse différent, veuillez nous aviser dès que possible.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Coordonnatrice du secrétariat de la
commission

p.j.

Questions du 30 mars 2005

7.- Localisation de la conduite de l'effluent de la station de traitement et localisation de la zone tampon

D'une part, la figure 3.32 du PR3.1 et la figure 2 du PR3.2 montrent la localisation prévue de la conduite de l'effluent de la station de traitement. Il est ainsi possible de constater que cette conduite serait aménagée sur le territoire de la municipalité de paroisse de Sainte-Geneviève-de-Berthier. Or, le dessin 10624-7000-007 fourni à l'annexe F du PR3.1 indique que la conduite serait plutôt attenante à l'écran périphérique d'étanchéité, ce qui signifierait qu'elle serait localisée dans la municipalité de Saint-Thomas.

D'autre part, la figure 3.44 du PR3.1 illustre la zone tampon de 50 m de la cellule 4. Il appert que ce 50 m est calculé à partir de l'écran périphérique d'étanchéité proposé. Cependant, selon une note de service du ministère de l'Environnement déposé à la commission sous la cote DB50, la distance de 50 m devrait se mesurer à partir de la zone de dépôt des matières résiduelles.

7a.- Est-ce que la limite prévue de la zone de dépôt des matières résiduelles correspond à l'écran périphérique d'étanchéité ? Si oui, comment expliquez-vous l'information du dessin 10624-7000-007 fourni à l'annexe F du PR3.1 qui montre que les limites des sous-cellules d'enfouissement seraient à plus de 100 m à l'intérieur de l'écran périphérique d'étanchéité projeté ?

7b.- Afin d'illustrer correctement ces informations, la commission souhaiterait obtenir une figure montrant, de façon précise, la localisation projetée de la conduite de l'effluent de la station de traitement ainsi que la localisation de la zone tampon. La figure devrait indiquer également les limites municipales ainsi que les détails de la cellule d'enfouissement technique projetée (limite prévue de la zone de dépôt des matières résiduelles, écran périphérique d'étanchéité, notamment) et des infrastructures attenantes (plate-forme de compostage, chemin d'accès pavé à la cellule d'enfouissement, station de traitement des eaux de lixiviation, notamment).

8.- Programme d'information et de consultation

Dans le rapport de consultation réalisé par la firme TECSULT (PR8.9), il est précisé dans la conclusion à la page 35 que Dépôt Rive-Nord « a bonifié l'étude d'impact et élaboré un programme d'information et de consultation publiques qui sera mis en œuvre à l'automne 2003. L'un des volets de ce programme sera mené de façon permanente ».

8a.- Le programme d'information et de consultation est-il actuellement en vigueur ?

8b.- Quel est le volet du programme qui est mené de façon permanente et quels sont les résultats obtenus ?

9.- Présence de goélands

Est-ce que d'autres mesures que le recouvrement journalier et la diminution de la zone d'enfouissement ont été mises en place pour contrer la présence de goélands sur le site ?

10.- Eaux de percolation

En référence à la figure 3.22 de l'étude d'impact (PR3.1), laquelle illustre les débits annuels moyens de lixiviat à traiter de la cellule C4 projetée, pourriez vous expliquer à la commission pourquoi le débit annuel des eaux de percolation demeure stable à environ 53 000 m³ entre l'année 57 et l'année 100?

11.- Sécurisation de la cellule 3

La commission aimerait obtenir une description (nature, date, etc.) des travaux effectués par Dépôt Rive-Nord pour la mise en place d'un écran d'étanchéité périphérique, le pompage des eaux souterraines, la gestion du lixiviat, le captage du biogaz et toutes autres travaux effectués à la cellule 3 en vue de sa sécurisation et de son exploitation conformément au *Projet de Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.